

SANDRO MEZZADRA et BRETT NEILSON

Frontières et inclusion différentielle

Qu'il soit ou non possible de définir notre époque comme « l'âge des migrations¹ » il est de fait que les migrations posent à notre temps des défis fondamentaux. Pour saisir et conceptualiser pleinement ces défis, il est indispensable de considérer leur rapport à la subjectivité politique. C'est une tâche particulièrement urgente, dans la situation dans laquelle nous nous trouvons, telle qu'elle est façonnée par la crise économique mondiale. S'interroger sur les multiples façons dont les migrations ont contribué à la généalogie de la crise, crise qui affecte la condition des migrants dans le monde entier et à laquelle les migrants réagissent est même l'une des tâches les plus urgentes auxquelles nous sommes confrontés.

Nous sommes nombreux, au cours des dix dernières années, à avoir analysé les mouvements transfrontaliers et les luttes autour des frontières (*border struggles*), qui modifient profondément le marché du travail, mais aussi la forme et les composantes de la citoyenneté à travers les divers espaces du globe. « Emploi précaire », « inclusion différentielle » et « prolifération des frontières » sont quelques-uns des concepts devenus cruciaux, à la fois pour la recherche individuelle et collective et pour notre engagement politique en matière de migrations. S'intéresser aux mouvements transfrontaliers et aux luttes frontalières ouvre une perspective originale et productive sur le débat relatif à la « précarité », qui a connu une virulence particulière dans toute l'Europe continentale au cours de la dernière décennie, mais qui commence aussi à se manifester ailleurs. Ces mouvements et ces

querelles révèlent les tensions, les revendications subjectives et les dynamiques conflictuelles qui marquent le domaine de la précarité, battant en brèche la tendance à fournir des descriptions sociologiques neutres et anodines sur les processus de flexibilité néo-libérale du marché du travail et de désarticulation de la citoyenneté.

Au sens général, le terme « précarité » renvoie à l'explosion de la dyade citoyen-travailleur qui faisait florès après la Seconde Guerre mondiale – voir par exemple la période stakhanoviste de l'URSS, la grande époque des villes industrielles des États-Unis comme Flint, dans le Michigan, ou encore le sujet travailleur discipliné des plans de Nehru en Inde. Très peu de temps après la Seconde Guerre mondiale, T.H. Marshall² a proposé une sorte de conceptualisation formelle de cette figure dyadique du citoyen-travailleur, estimant que les droits sociaux de la citoyenneté étaient intimement liés à la dynamique du marché du travail national. Non que ce lien ait été complètement rompu. Il existe toujours indéniablement un noyau citoyenneté-travail, qu'il se manifeste à travers le passage obligatoire des chemins de la citoyenneté par le contrat de travail, les formes traditionnelles de négociation collective pratiquées par les réseaux syndicaux organisés au plan national, ou des nouvelles formes « d'obligation mutuelle » des Anglo-Saxons, qui autorisent des schémas intermédiaires tels que « travailler pour l'indemnité de chômage ».

Ce qui a changé, c'est que ce noyau citoyenneté-travail ne peut plus simplement être appréhendé à travers l'entité dyadique citoyen-travailleur et la

1. S. Castles, & M. Miller, *The Age of Migration: International Population Movements in the Modern World*, 2003, Basingstoke, Macmillan.

2. T. H. Marshall, *Citizenship and Social Class, and Other Essays*, 1950, Cambridge, Cambridge University Press.

répartition hommes-femmes qui entretenaient sa reproduction. Le citoyen et le travailleur tout à la fois ont été soumis à un processus diffus de division et de multiplication. En conséquence, les positions subjectives des citoyens et des travailleurs doivent être repensées en dehors de la structure dyadique du citoyen-travailleur, qui sous-tend la construction du marché du travail national mais ne peut plus être considérée comme la référence absolue.

Les processus de prolifération des frontières et de multiplication de la main-d'œuvre que nous analysons dans notre étude jouent un rôle crucial dans la désarticulation de la dyade citoyen-travailleur et dans la production de nouveaux assemblages, flexibles et mobiles, en matière de marché du travail et de citoyenneté. Contrairement à la tendance dominante des études sur les frontières – encore plus nette après le 11 septembre 2001 – à insister sur la dynamique de l'exclusion, nous préférons nous concentrer sur la nature mouvante de l'inclusion qui peut être analysée dans la perspective des frontières. Pour être plus précis, nous tentons d'aller au-delà du binôme inclusion/exclusion, en nous intéressant à la prolifération de situations qui ne sont ni totalement incluses dans l'espace de la citoyenneté ou des marchés du travail, ni totalement exclues, à des subjectivités qui ne sont pas complètement intériorisées ni extériorisées. L'analyse de la production de ces subjectivités nous apparaît comme essentielle sur le plan stratégique. En premier lieu, elle permet d'aborder les mécanismes de l'exclusion sous un angle différent. En second lieu, elle facilite une approche critique des

programmes d'inclusion sociale, qui sont presque toujours vus comme des marques indiscutables de générosité, mais qui fonctionnent aussi comme des instruments de hiérarchisation et de contrôle. Ce dont nous avons besoin, c'est d'un cadre théorique neuf, capable de s'accommoder des modalités changeantes de ce concept insaisissable et de la myriade de systèmes d'inclusion différentielle que nous voyons prendre forme dans divers contextes frontaliers à travers le monde. Contrairement, par exemple, à la théorie de Chantal Mouffe³ et d'Ernesto Laclau⁴, qui affirment que ce n'est que par l'exclusion qu'une société peut se construire comme un tout, l'analyse des mécanismes multiples qui filtrent les sujets en mouvement et opèrent leur stratification nous conduit à penser que la conscience politique intervient aux confins de l'inclusion et de l'exclusion.

Le concept d'inclusion différentielle présente une généalogie complexe, qui dépasse les frontières de la recherche sur les migrations et celles de la pensée féministe. Bien qu'il ait porté plusieurs noms, ce concept constitue depuis longtemps un moyen de décrire et d'analyser la façon dont l'inclusion dans une sphère ou un domaine peut être soumise à des degrés divers de subordination, d'autorité, de discrimination et de segmentation. Plus récemment, ce concept a été développé pour tenter d'aller au-delà des points aveugles de la notion très répandue de « forteresse Europe », qui se montre impuissante à prendre acte de la présence prodigieuse et croissante des migrants dans l'espace européen. Dans ce contexte, on l'a

3. C. Mouffe, *On the Political*, 2005, London, Routledge. | 4. E. Laclau, *On Populist Reason*, 2005, London, Verso - *La Raison populiste*, traduction J.P. Ricaud, 2008, Le Seuil.

utilisé pour rendre compte du véritable rôle du régime des migrations dans l'élaboration de l'Europe. Il est intéressant de noter que le développement de ce concept se fonde en grande partie sur les analyses ethnographiques portant sur la gestion de la frontière américano-mexicaine. À travers les exemples européens ou américains, on s'aperçoit que la production légale de la clandestinité et, parallèlement, le processus d'inclusion des migrants par le biais de cette clandestinité, créent les conditions favorables à l'intervention d'une ligne de partage raciale dans la composition du travail et de la citoyenneté. Dans cette perspective, les outils et les pratiques du renforcement des frontières créent les conditions mêmes dans lesquelles le franchissement des frontières est possible et effectivement pratiqué ou tenté.

Tel est le point de vue qui s'impose sous l'angle des sujets en mouvement et d'une tentative de recensement des multiples tensions que suscitent les pratiques contemporaines de mobilité, bien au-delà de ce qu'on appelle les pays du Nord. L'analyse du système *hukou* d'enregistrement des ménages dans la Chine contemporaine, l'étude des systèmes complexes de compartimentation qui divisent intérieurement le marché indien du travail, ou encore la vaste panoplie des migrations Sud-Sud, permettent de retrouver les mêmes outils et les mêmes modalités de filtrage sélectif des mobilités de la main d'œuvre. Dans tous les cas cités, même si de nombreuses différences subsistent, la frontière fournit un point nodal de cristallisation, où les tensions entre travail et capital, tout autant que les transformations de la citoyenneté et les potentialités qu'elles impliquent, deviennent visibles.

Pour bien comprendre les processus de l'inclusion différentielle, toutefois, il est utile de rappeler quelques-uns des outils techniques qui permet-

tent de modifier le régime des frontières et des migrations, et qui rendent possible le filtrage sélectif de la mobilité. Le premier d'entre eux est l'externalisation, qui suppose le déplacement des politiques et des technologies de contrôle frontalier au-delà des limites territoriales des espaces politiques officiellement reconnus. Le procédé est évident dans la gestion des « frontières extérieures de l'Europe » ou, en Australie, dans la « Solution pacifique ». Dans les deux cas, des pays tiers sont impliqués dans la protection des frontières, qu'il s'agisse de la mise à disposition délocalisée de centres de rétention, de la coopération pour les procédures de déportation, du contrôle des visas ou de la surveillance des routes et itinéraires supposés de migration. Il en découle divers degrés d'internalité et d'externalité, qui remplacent et brouillent la distinction claire entre dedans et dehors que constituait la frontière traditionnelle de l'État-nation. Ces techniques et ces mesures d'externalisation facilitent les processus de filtrage et d'inclusion différentielle par la création de zones d'attente, grâce auxquelles le calendrier et le rythme des migrations peuvent être régulés de façon plus précise. Elles permettent aussi de canaliser les mouvements des migrants et des réfugiés, à travers des zones de rétention et des goulots d'étranglement dans lesquels peuvent s'exercer des procédures de sélection, soit par des voies entièrement technocratiques, soit par le biais d'interventions violentes.

Ces transformations complexes des régimes frontaliers correspondent à un rêve, celui des migrations « opportunes » et « ciblées », qui façonne de plus en plus fréquemment les politiques migratoires à des échelles diverses au plan géographique. Confronté à l'imprévisibilité et à la « turbulence » des flux migratoires contempo-

rains, ce rêve se heurte obligatoirement à l'impossibilité de sa complète réalisation: un fait attesté par les décès qui ne cessent de se produire dans les zones frontalières du monde entier, même s'ils sont souvent passés sous silence. Néanmoins, le désir illusoire de combler le fossé qui sépare le rêve de la réalité continue de générer des innovations dans les politiques migratoires, pour tenter de réagir à la crise des systèmes traditionnels des quotas, de plus en plus largement reconnus comme inefficaces face à la nouvelle flexibilité et à l'interpénétration des marchés du travail et des systèmes économiques. Bien que des contrôles migratoires fondés sur des systèmes de sélection à points existent depuis les années soixante-dix dans d'anciennes colonies comme le Canada ou l'Australie, leur actuelle propagation dans des pays européens comme la Grande-Bretagne et l'Allemagne témoigne de la volonté croissante d'adapter toujours plus étroitement les flux migratoires aux besoins économiques et sociaux (qu'ils soient réels ou imaginaires) des « pays de destination ». Dans le contexte de la concurrence internationale en matière de main d'œuvre qualifiée, notamment, les divers pays ont volontiers tendance à emprunter et à imiter les taxinomies et les calibrages propres à ces systèmes de migration. Ce sont des moyens hautement technocratiques mais aussi assez arbitraires pour instituer l'inclusion différentielle, multipliant et stratifiant toujours un peu plus les statuts légaux des sujets habitant le même espace politique, tout en permettant un contrôle efficace des frontières et des limites fixées entre ces différentes situations.

Malgré cette multiplication des mécanismes de contrôle, on note des tensions et des contradic-

tions dans les systèmes de sélection à points, en raison notamment du paysage de plus en plus compliqué des migrations transnationales. Ces lignes de faille, à l'intérieur même de ces protocoles migratoires, sont ouvertes non seulement par la capacité imaginative des migrants eux-mêmes, qui trouvent continuellement des tactiques pour négocier et évoluer à travers les termes hiérarchisés de ces systèmes, mais aussi par une myriade d'autres acteurs, dont des recruteurs, des agences d'immigration et autres intermédiaires travaillant dans les zones frontalières entre légalité et illégalité. La question de savoir ce que signifie « compétence » se pose de façon pressante pour ces acteurs, qui pratiquent des politiques de migration à rebours, anticipant, voire le plus souvent suscitant, les développements de ces régimes eux-mêmes. Ils tirent parti, notamment, du flou artistique qui règne autour du concept de compétence dans le contexte des formes contemporaines de la production flexible, en particulier dans les secteurs tertiaire et cognitif. Ce fait est désormais reconnu comme un réel problème dans les débats relatifs aux prises de décision politiques. Comme le notent Bridget Anderson et Martin Ruhs⁵ dans un récent rapport préparé pour le *Migration Advisory Committee* du Royaume-Uni, « le mot "compétences" est un terme très vague à la fois conceptuellement et empiriquement, dans la mesure où il peut renvoyer à des "compétences techniques" mais aussi à des "compétences sociales" (telles que "le capital relationnel") qui sont difficiles à mesurer. » « Le comportement, l'accent, le style et même l'apparence physique », aussi bien que les « attitudes et caractéristiques personnelles » dont justifient les travailleurs « qui se montreront malléables et faciles à discipliner et à contrôler » deviennent des

5. B. Anderson & M. Ruhs, *A Need for Immigrant Labour? The Micro-Level Determinants of Staff Shortages and Implications for a Skills Based Immigration Policy*, Migration Advisory Committee, 2008

<http://www.ukba.homeoffice.gov.uk/sitecontent/documents/aboutus/workingwithus/mac/andersonandruhs2008> [3 novembre 2008].

qualités qui peuvent être classées parmi les compétences. Cela instaure clairement une zone grise, dans laquelle la barrière entre main-d'œuvre qualifiée et non qualifiée devient poreuse et mobile, ouvrant de nouveaux espaces de négociation et de nouvelles voies de passage pour les migrants et pour ceux qui facilitent (et bien souvent exploitent) leur circulation.

Cette approche introduit aussi une mobilité bilatérale entre les catégories de travailleurs migrants qualifiés et non qualifiés. Non seulement ceux qui sont traditionnellement considérés comme non qualifiés trouvent des failles grâce auxquelles ils peuvent négocier des systèmes d'inclusion différentielle, mais, en outre, les nouvelles techniques et les nouvelles formes d'exploitation et de manipulation du marché du travail obligent ceux qui sont traditionnellement considérés comme des travailleurs qualifiés à accepter des postes non qualifiés. Pour les travailleurs qualifiés et diplômés, la mobilité transfrontalière équivaut souvent à une dévaluation radicale de leurs compétences. Même dans le cas où les travailleurs qualifiés ont accès à des salaires plus élevés ou à des droits plus immédiats à la citoyenneté, toutefois, la limite entre main-d'œuvre qualifiée et non qualifiée est facilement brouillée. Par exemple, dans le système de gestion internationale des mobilités (ou *body shopping*) pour les travailleurs indiens dans le domaine des technologies de l'information, ceux-ci sont fréquemment mis en attente (*benching*) ou retirés artificiellement du marché de la main-d'œuvre pour créer une « carence virtuelle » qui entraîne à la hausse le coût de leurs services. Durant ces périodes de mises à pied, les spécialistes des technologies de l'information sont « gaspillés », mais en même temps ils remettent constamment à jour des compétences cognitives acquises à prix d'or tout en exerçant des

métiers non spécialisés comme chauffeurs de taxi ou simples vendeurs.

Mais la logique de l'inclusion différentielle incarnée dans des technologies telles que les systèmes de sélection à points n'a pas d'effets seulement sur les formes de mobilité qui altèrent la limite entre main-d'œuvre qualifiée et non qualifiée; elle a également un impact sur les régimes migratoires qui affectent des secteurs traditionnellement considérés comme non qualifiés. Dans les programmes destinés à la formation des travailleurs domestiques indonésiens et des aides-soignants sri lankais appelés à travailler sur les marchés régionaux et intercontinentaux, ou pour le recrutement des migrants temporaires à destination des pays d'Europe où ils occuperont des emplois dans l'agriculture, la construction ou la restauration, on retrouve diverses applications de ces pratiques de migration « opportunes » et « ciblées ». Inutile de dire que la clandestinité forcée des travailleurs migrants non qualifiés est bien souvent un élément capital dans le fonctionnement de ces régimes.

Le brouillage des schémas d'internalité et d'externalité, implicitement présent dans les systèmes de migration tendant à installer le principe d'inclusion différentielle, a aussi d'importantes ramifications, qui affectent les questions périphériques de la subjectivité politique, en premier lieu la nature et les formes mouvantes de la citoyenneté. L'une des caractéristiques essentielles de la concurrence croissante, à l'échelle du monde, pour attirer les migrants qualifiés est la construction de schémas accordant un accès préférentiel aux permis de séjour permanents, voire à la citoyenneté, aux sujets qui obtiennent un score satisfaisant dans la course d'obstacles ardue que constituent les systèmes de migrations fondés sur les compétences. Ayelet Shachar revient sur le développe-



ment de ce troc « talent-contre-citoyenneté », ainsi que sur son « écho » dans les pays sources d'émigration, qui encouragent de plus en plus la double citoyenneté, les investissements dans l'économie nationale et les migrations pendulaires. Cela implique de multiples processus d'assouplissement de la citoyenneté, mais aussi des chevauchements et des altérations de la logique traditionnelle de l'État-nation en matière d'identité et de citoyenneté politique, à partir d'un « raisonnement plus calculé et plus nettement orienté sur le marché⁶ ».

Nous voyons là une autre manifestation de la multiplication des statuts de la citoyenneté, mais il est important de noter que ses effets ne se limitent pas à une élite mondiale de travailleurs talentueux. La citoyenneté, dans ces conditions, n'est pas seulement un site de multiplicité, mais également de conflit. Les travailleurs non qualifiés, eux aussi, affichent une multiplicité de statuts de citoyenneté et de résidence, parmi lesquels la situation de migrants non répertoriés ou clandestins. Considérées ensemble, ces transformations manifestent une désarticulation de l'espace de citoyenneté. « Qui est le citoyen ? » devient une question majeure pour les théories contemporaines de la citoyenneté. Dans ces conditions, avance Saskia Sassen⁷, une compréhension complète des tensions et des conflits qui marquent la citoyenneté contemporaine ne peut provenir que d'une analyse entreprise aux marges de la citoyenneté plutôt qu'à partir de la plénitude légale de son centre. Le sujet politique « non autorisé mais reconnu », en d'autres termes le migrant clandestin, n'est pas seulement soumis à l'exclusion, il devient aussi un acteur clé dans la construction, la contestation et la redéfinition des frontières de la citoyenneté.

La multitude des revendications exprimées par les

mouvements de migrants clandestins, y compris les sans-papiers en Europe et une part importante du mouvement des Latinos aux États-Unis en 2006, atteste des potentialités de ces conflits et de ces pratiques en matière de citoyenneté. Contrairement à la tendance habituelle des études sur les migrations à dresser une ligne infranchissable entre l'analyse des migrations de personnes formées et celle des migrations des sans-papiers, toutefois, nous sommes convaincus qu'il est désormais indispensable de les appréhender ensemble, sans oublier les chevauchements et les zones grises qui les séparent, pour parvenir à une analyse adéquate des contours contemporains de la citoyenneté. Les luttes autour des frontières (*border struggles*) telles celles que nous venons d'évoquer, doivent être interprétées comme le revers de la médaille dans les processus de flexibilisation de la gestion des migrations et de la citoyenneté dont nous avons dressé un bref tableau. Elles mettent notre imagination au défi d'inventer de nouveaux modèles d'action politique et un nouveau langage théorique de la subjectivité politique, au-delà de la dyade citoyen-travailleur.

Traduit de l'anglais par Lise Pomier

6.A. Shachar, «The Race for Talent: Highly Skilled Migrants and Competitive Immigration Regimes», in *New York University Law Review*, 81, 2006, p. 148-206. | 7. S. Sassen, *Territory, Authority, Rights: From Medieval to Global Assemblages*, 2006, Princeton-Oxford, Princeton University Press.